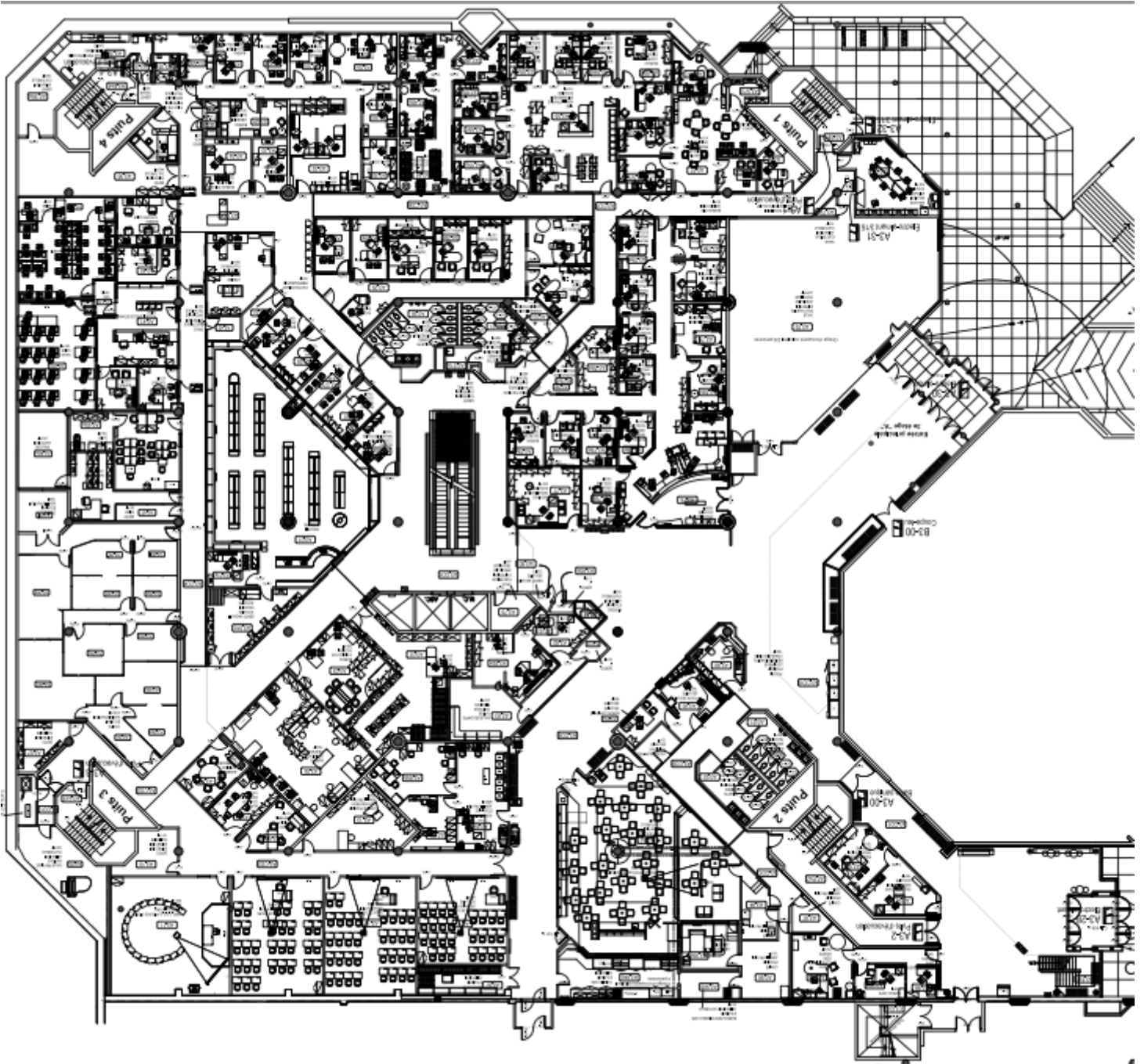


Réaménagement 3^{ème} étage 2023

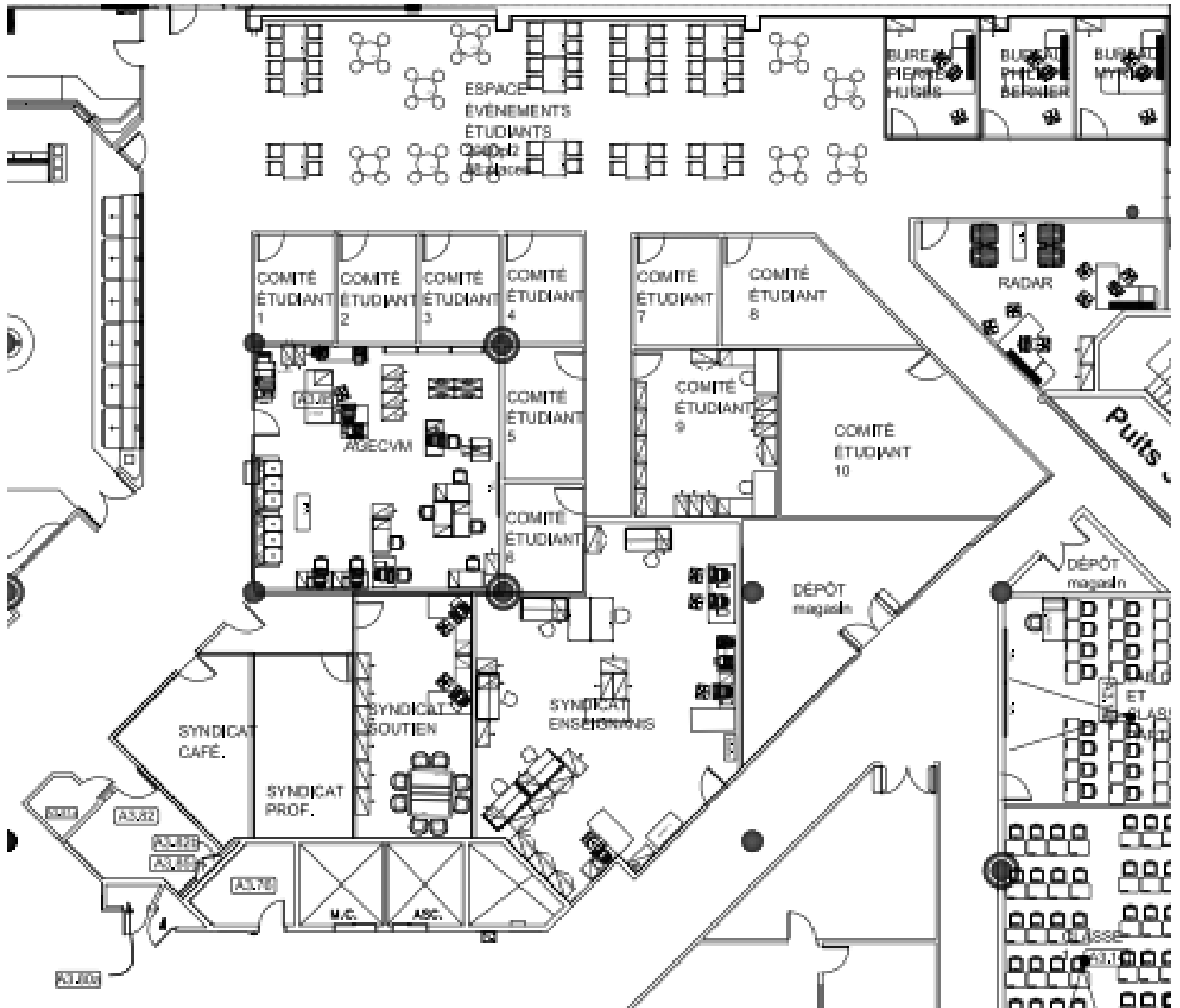
locaux dédiés AGECVM et Comités de l'AGECVM

Documents sur la table (Source : Ressources matérielles du CVM et AGECVM)

1.0 État actuel



2.0 Proposition sur la Table



3.0 Tableau de synthèse (AGECVM)

Vision 2023

Proposition Ressources matérielles

<u>locaux / en pieds carré</u>	<u>superficie estimée en 2012</u>	<u>superficie existante</u>	<u>superficie nouvelle</u>	<u>Différence</u>
espaces pour étudiants				
comités	3145,88	2674	2355	88,07%
AGECVM	785	785	785	100,00%
salle de musique		200	320	160,00%
espaces rassemblement			1750	
total:		3659	5210	142,39%
Exode				
	2465	2465	2465	100,00%
espaces bureaux				
radar		117	315	269,23%
techniciens		375	435	116,00%
grand total		6616	8425	127,34%

Géré par AGE CVM

Tableau chiffré: Superficie existante / superficie 2023 / Différence (calculée par AGE CVM)

Revendications AGE CVM (rédigées par un comité créé par un [mandat de l'Assemblée générale A21-01, 08 septembre 2021](#), et mis en œuvre par la Table de concertation [A21-03, du 20 octobre 2021](#))

- Le local de Libertad (3.13) ne doit pas être altéré sous aucune façon;
- Les locaux de comités ne doivent pas être séparés par des murs, mais par des cloisons amovibles (telle que nous l'avons présentement) afin de laisser notre droit d'occuper de répartir notre espace comme nous le souhaitons
 - Les plans proposés pour les locaux de comités réduisent fortement la taille de ceux-ci;
 - Les nouveaux locaux proposés ne prennent nullement en compte les besoins de chaque comité. Ce faisant plusieurs d'entre eux se retrouve

sans la possibilité d'entreposer leur matériel acquis et/ou d'avoir assez d'espace pour tous leurs membres actifs ;

- Le local de musique proposé se positionne dans un local actuellement occupé par nos archives. Archives qui ont déjà perdu leur précédent : après cette expulsion forcée il a fallu plusieurs mois pour trouver le bon local capable de les accueillir. L'AGECVM ne peut en aucun cas se départir de ses archives qui contiennent des documents inestimables sur l'histoire des luttes sociaux en plus de documents légaux que, par la loi, nous sommes obligés de conserver (copies et originaux);
- Nous rejetons l'existence de « l'espace événements étudiants » tel que proposé pour les raisons suivantes :
 - Il empiète sur des locaux déjà existants;
 - Réduction importante de la superficie allouée aux comités de l'AGECVM (baisse de 319 pieds carré (12%) : il ne faut pas que cela s'ajoute à une baisse importante de la superficie depuis 2012;
 - Cet espace proposé ne répond pas à une demande actuelle des étudiant.es. De plus, l'AGECVM n'a pas moins de 24 comités thématiques présentement actifs et moins de la moitié ont accès présentement à un local. Nous manquons déjà d'espace et ce projet accentue gravement ce problème ;
 - La création de cet espace augmente la possibilité de surveillance de nos activités et de celles des étudiant.e.s
- L'espace actuel réservé au service des livres usagés (A3.85a) au sein du secrétariat de l'AGECVM ne se retrouve pas dans la proposition déposée par les Ressources matérielles du CVM : ce local doit pouvoir être fermé, avec accès par une porte au sein du secrétariat de l'AGECVM;
- Aucune mesure n'est prise pour préserver les murales présentes dans nos locaux, qui sont des œuvres d'art, propriété de l'AGECVM, d'une valeur inestimable et de grande importance dans la culture de nos comités;
- L'AGECVM déplore le manque criant de consultation de toutes les parties impliquées, la hiérarchisation de ces dernières dans le processus ainsi qu'un actuel manque flagrant de transparence;
- L'AGECVM condamne le projet tel que présenté de démembrement du troisième étage;